

GROUPE DES ÉLUS « PAVILLY DEMAIN »

Les raisons de notre opposition au budget 2019

Le 8 Avril dernier le conseil municipal a dû se prononcer sur le budget 2019 de notre commune. En 2018 les impôts locaux avaient augmenté mais, rappelons-le, ce n'était pas à l'initiative de la commune. Nous aurions pu espérer que cette séance allait attirer un public nombreux venu s'assurer que les impôts n'augmenteraient pas au-delà de la hausse des bases décidées par l'Etat. Seules 2 personnes assistaient à ce conseil sur les chaises réservées au public !

Ce budget, ne dégageant pas de marge de manœuvre importante, n'a pas reçu notre approbation. En effet alors que la majorité nous présente les finances de notre commune comme difficiles à équilibrer, **nous n'avons pas approuvé 4 chapitres importants de ce budget 2019** estimant qu'il y avait d'autres options à retenir permettant de faire des choix différents.

Le premier chapitre refusé portait sur les charges de fonctionnement courantes de notre commune (fêtes et cérémonies +15%, eau assainissement +40%, frais télécommunications +15%...). **Ce chapitre a augmenté dans sa globalité de 11%** par rapport aux dépenses réelles constatées en 2018. La majorité met en avant les difficultés financières mais ne prend aucune mesure dans le cadre d'une politique d'économie réelle

Nous avons noté que l'effectif du personnel communal diminué de 7 personnes (4 transferts à la communauté de communes et 3 départs en retraite) soit 7 salaires en moins dont trois correspondant à des fins de carrière. Même s'il fallait intégrer les évolutions de carrière incontestables et incontestées du personnel en place et la titularisation des certains suite à une réorganisation, il eut été facile d'imaginer que ce chapitre allait baisser de façon significative. **Comment donc expliquer une augmentation de 250 000€ par rapport à 2018 avec 7 personnes en moins ?** Les réponses apportées en séance ne nous ont pas convaincus. Aussi nous avons voté contre ce chapitre.

En ce qui concerne le troisième chapitre refusé, nous ne reviendrons pas sur les indemnités des élus qui pourraient être baissées (132 000€ pour 2019) ayant bien compris que notre demande ne serait pas entendue. Nous n'avons d'ailleurs pas abordé ce sujet en séance. **Notre refus a plutôt porté sur les subventions versées au CCAS et au transport scolaire. Il n'est pas question bien entendu en ce qui nous concerne de supprimer ces subventions.** Néanmoins le CCAS présentant un excédent de 90 000€ en 2018, était il judicieux de transférer 65 000€ vers cette structure dans la mesure où il nous a été confirmé qu'aucun projet n'était prévu en 2019 ? Le même principe vaut pour le budget du transport scolaire qui présente un excédent de 130 000€ alors qu'on continue de verser une somme de 135 000€. Les subventions auraient pu être revues à la baisse et réaffectées vers d'autres postes, en particulier l'investissement.

Enfin, nous n'avons pas approuvé le budget d'investissement estimant qu'un des projets, **le projet d'aménagement d'un parc urbain** à la place du terrain de la rue Vadet (à côté de l'espace des deux rivières) **représentait un investissement trop onéreux et pas prioritaire dans le contexte actuel** (le projet est estimé à 450 000€ alors que le terrain du collège est vendu 515 000€ à un investisseur)

En conséquence nous avons voté contre le budget 2019 pour des choix que nous n'approuvons pas. Dans le contexte économique difficile présenté par la majorité municipale elle-même, il fallait accentuer les pistes d'économies et faire de l'investissement utile !

Pour le groupe Pavilly Demain
Patrick DOUILLET – Michèle DEMARES – Emile ONNIENT – Daniel RENDU

GROUPE MAJORITAIRE « PAVILLY ENERGIE »

Il y a 75 ans...

« Les sanglots longs
Des violons
De l'automne »

Le 1^{er} juin 1944, ces trois vers du poète Paul Verlaine résonnent sur les postes TSF juste après les premières mesures de la Cinquième Symphonie de Beethoven et la formule légendaire « Ici Londres. Les Français parlent aux Français. » diffusés par Radio Londres. Répétés les 2, 3 et 4 juin, ces vers s'adressent aux résistants français chargés de saboter les installations ferroviaires et téléphoniques encore en état de marche.

« Blessent mon cœur
D'une langueur
Monotone »

Le 5 juin, Radio Londres termine la strophe. Ces trois autres vers annoncent le passage à l'offensive, ce n'est plus qu'une question d'heures. Les alliés déferleront le lendemain, le 6 juin, sur les plages normandes divisées pour l'occasion en cinq secteurs, Utah et Omaha pour les Américains, Gold, Sword et Juno pour les Anglo-Canadiens.

L'issue de la seconde guerre mondiale n'est pas encore jouée lorsque les alliés réussissent à poser le pied en Normandie. Les semaines suivantes sont décisives pour précipiter la chute du III^{ème} Reich. Plus de deux millions de soldats se combattent à l'été 44 sur le sol normand. Les civils se retrouvent malgré eux au cœur d'une des plus grandes batailles du XX^{ème} siècle. Après trois mois de combats acharnés, la Normandie est débarrassée de l'occupation allemande mais, au regard de ses villes rasées, de ses nombreux villages détruits et de ses 20000 civils morts, la victoire laisse un goût amer.

Notre commune de Pavilly devra patienter jusqu'au 31 août pour connaître, elle aussi, le bonheur d'être libérée. C'est le 48^{ème} Royal Marine Commando qui en chassera les derniers occupants. Il faudra cependant attendre jusqu'au 12 septembre pour que la Normandie soit complètement libérée. Le Havre, ville martyre, sera libérée du joug nazi après douze jours de siège sous un tonnerre de feu.

75 ans, ça peut paraître loin, pourtant à l'échelle de l'Histoire, c'est si proche...

Nous vous donnons rendez-vous le 31 août prochain pour fêter le 75^{ème} anniversaire de la libération de notre commune. Vous pourrez, à cette occasion, effectuer un grand voyage dans l'Histoire.

Pour la liste « Pavilly Energie »
Stéphane REMOUSSIN